



COMPAGNIE
FONCIÈRE
INTERNATIONALE

Option au régime SIIC de CFI - Compagnie Foncière Internationale

Yellow Grafton SC, indirectement détenue par Perella Weinberg Real Estate Fund I L.P., a procédé à la cession de 322 820 actions de *CFI - Compagnie Foncière Internationale* (« CFI ») à divers investisseurs institutionnels, organismes de placement et personnes physiques. A l'issue de cette transaction, dont le règlement livraison interviendra le 11 février 2009, Yellow Grafton SC détiendra, directement, indirectement ou de concert, une participation dans le capital de CFI légèrement inférieure à 60 %. CFI remplira alors l'ensemble des conditions posées par les articles 208C et suivants du Code général des Impôts relatifs au régime fiscal des sociétés d'investissements immobiliers cotées (« SIIC ») pour lequel elle optera, ainsi que sa filiale CFI-Image, dès le 12 février 2009, date d'ouverture de leur prochain exercice social.

CFI a par ailleurs signé le 23 décembre 2008 une promesse de vente pour l'acquisition auprès de la société Foncière-Image, dépendant du groupe CNP-Assurances, d'un portefeuille de 11 actifs immobiliers à usage de complexes cinématographiques loués à UGC Ciné Cité, et a conclu des accords avec UGC Ciné Cité en vue de l'acquisition d'un multiplexe situé à Lille (ensemble « l'Opération »).

Le périmètre d'actifs concernés représente un montant de loyers nets annuel d'environ 12,8 M€ dans le cadre de nouveaux baux d'une durée ferme de 12 ans qui seront signés avec UGC Ciné Cité. Le montant de l'Opération s'élève à 153 M€ environ, coûts d'acquisition inclus.

La promesse de vente comporte différentes conditions suspensives dont l'assujettissement au régime SIIC de CFI et de sa filiale CFI-Image qui lui sera substituée pour la réalisation de l'acquisition et dans laquelle UGC SA détiendra une participation financière, ainsi que le décaissement effectif à la date de réalisation de l'Opération d'un financement bancaire d'ores et déjà agréé par un syndicat de banques de premier rang.

La réalisation de l'Opération, qui demeure soumise à la réalisation effective des conditions suspensives citées ci-dessus, devrait intervenir le 13 février 2009.

Calyon était conseil de Yellow Grafton SC pour le reclassement des titres de CFI.